



édito

Chères Guataises, Chers Guatais,

Au cours de ce premier trimestre 2021, nous avons dû interroger et hiérarchiser nos priorités car il y a beaucoup à faire pour notre commune. Dans cette entreprise, je suis efficacement accompagné par le Préfet Nicolas Basselier et le Sous-préfet Jean-Paul Normand que je n'hésite pas à solliciter lorsqu'il s'agit d'optimiser le recours au Plan de relance. Cependant, même si cette aide n'est pas à négliger, il faudra aller à l'essentiel pour établir un budget 2021 responsable et maîtrisé.

Pour prendre soin de notre village grandissant et de ses habitants, des travaux importants se mettent en place. La vie en centre-bourg en sera perturbée car notre commune bouge et tout ceci ne peut pas se faire sans quelques bouleversements temporaires.

Sous la maîtrise d'ouvrage de la commune, il y a la poursuite du chantier de la ZAC Champlain, le début de la maison de santé, l'étude d'une chaudière mutualisée pour l'école maternelle, la garderie et le foyer rural. Par ce projet, la commune concrétise un peu plus son adhésion à la toute nouvelle association "Les maires pour la planète" (cf article plus loin).

Le conseil municipal veut bien me suivre dans mon souhait d'accroître l'ancrage du Gua dans la Communauté de Communes du Bassin de Marennes dont je suis le président. En effet, je crois à la coopération qui permet à notre territoire de se développer. La zone Omega, sous la maîtrise de la CCBM, poursuit sa croissance ; une police intercommunale entre Saint-Sornin, Nieulle-sur-Seudre et Le Gua prendra du service au début de l'été ; j'en suis ravi.

Tous ces projets ne me font pas oublier que je n'ai pas pu rencontrer les nouveaux Guatais à cause de cette crise sanitaire ; je ne sais toujours pas quand je pourrai vous rencontrer à nouveau pour échanger sur les projets pour la commune lors d'une réunion publique. Je le regrette bien.

Je remercie les agents de la commune pour leur adaptabilité car la situation sanitaire les place parfois dans des situations inhabituelles. Merci également aux directrices d'école qui coordonnent avec rigueur l'application des protocoles sanitaires.

Dans l'attente de vous retrouver sur le terrain, montrons-nous solidaires, mobilisés et patients.

Bien Sincèrement  
B. J.



## FestiGU'ART 2021

Organisé par Festiga

Rendez-vous

le dimanche 27 juin 2021  
de 10h à 19 h au Parc du Logis

En présence de nombreux artistes  
peintres, sculpteurs, et créateurs...

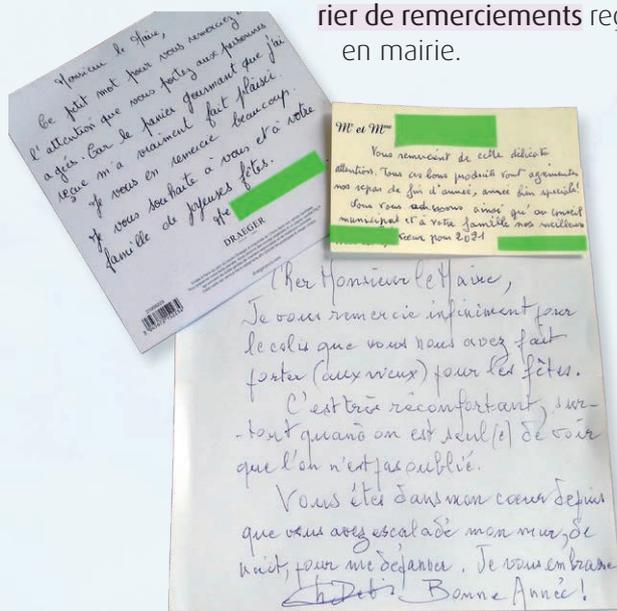
Nos amis photographes  
exposeront au foyer rural,  
et un CONCOURS PHOTO aura lieu  
à l'issue de cette journée

Ce sera en fonction du protocole sanitaire. Nous souhaitons tous une fin de confinement rapide, après une année 2020 un peu triste. Nous comptons sur vous, amis guatais, guataises.

### ■ le traditionnel repas des aînés

Compte tenu de la crise sanitaire, il n'a pu avoir lieu cette année. C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé d'offrir en lieu et place, un colis de spécialités locales à l'attention de nos aînés de plus de 75 ans.

Un geste qui a été très largement apprécié comme l'atteste une partie du **courrier de remerciements** reçu en mairie.





## TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Les travaux de la nouvelle maison de santé ont débuté fin du mois de février pour se poursuivre durant une année au moins. A cet effet, les parkings situés à la médiathèque et devant la maison de retraite sont neutralisés, les containers à verres et à journaux sont déplacés à proximité du cimetière.

D'autres places de stationnement rue Pierre Loti, en face du garagiste, au cimetière, derrière l'école élémentaire, place du 17 mars... sont à votre disposition.

Conscient de la gêne occasionnée, vous comprendrez aisément que de tels travaux sont utiles à l'intérêt général et ne peuvent donc pas se faire sans contrainte.

*La municipalité vous remercie de votre compréhension et de votre patience.*

d'un sanitaire et d'une pièce à vivre, ces appartements à loyers modérés seront loués dans le courant du mois de mars. 3 emplacements de stationnement sont également prévus à proximité du bâtiment.



### ■ 3 appartements à loyers modérés

Les travaux de réhabilitation du bâtiment situé impasse de Verdun (cf bulletin municipal d'octobre 2020) sont terminés. Ils ont été réceptionnés le 4 février dernier. Outre le ravalement des façades, ce sont 3 logements qui ont été totalement rénovés du sol au plafond. D'une superficie d'environ 40 m<sup>2</sup> chacun, équipés d'une kitchenette, d'un coin douche,

### ■ Dénomination des voies et places de la nouvelle ZAC Champlain

Après délibération du Conseil municipal, c'est le thème du Québec qui a été retenu, pour faire le lien avec Samuel Champlain. Les noms attribués sont : rue de l'Acadie, rue du Québec, chemin de la Nouvelle-France, chemin des Galions, chemin de Caraquet, allée du Castor, allée du Grizzly, allée du Caribou, promenade du Béluga, place des Frégates, place des Caravelles, place des Galions, passage de l'Ecureuil.



## ■ Maison de santé : le chantier démarre

Après la première réunion de chantier qui s'est tenue le 22 janvier dernier avec les architectes et la vingtaine d'artisans et entreprises, il a été décidé que le "premier coup de pioche" serait donné début mars.

Cette maison de santé regroupera des cabinets pour médecins généralistes, infirmiers, dentistes et des locaux pour des permanences PMI (protection Maternelle et Infan-

tile), assistante sociale, cardiologie, orthodontie, podologie, gérontologie...

L'achèvement des travaux est prévu fin 2021.

Véritable "plus" pour la commune, ce nouveau service de santé de proximité est un réel atout pour les Guataises et les Guatais et pour les nouveaux habitants de la ZAC Champlain qui pourront bénéficier d'une offre paramédicale complète localisée en centre-bourg.



Le terrain existant



Les aménagements des abords de la Maison de santé



**La Chocolataise**  
Artisan Chocolatier

1 rue Mathilde Mir Zone Oméga, Le Gua  
05 46 22 96 39 - [www.lachocolataise.com](http://www.lachocolataise.com)  
Horaires : du mardi au samedi de 9h à 18h30

26 Cours National - 17100 Saintes : 05 46 94 13 48  
Marché couvert de Royan : vendredi, samedi et dimanche matin

**Orpi**  
Le Gua  
Immobilier

**VENTE / ACHAT  
LOCATION  
ESTIMATION OFFERTE**

**05 46 22 15 41**  
[leguaimmobilier@orpi.com](mailto:leguaimmobilier@orpi.com)

1, rue Saint-Laurent  
17600 LE GUA



## ■ Les agents municipaux à l'honneur

La mairie compte 22 agents municipaux répartis dans les différents services, qui œuvrent tous les jours au service de l'intérêt général et du bien public. Compétents, impliqués et investis dans leurs tâches, ils n'ont pas toujours la reconnaissance de leur travail souvent ingrat et pourtant indispensable au quotidien. C'est pourquoi, chaque trimestre, je veux mettre à l'honneur ces femmes et ces hommes, à travers ce trombinoscope. Nous commençons cette rubrique par les services techniques :

*Michel REY, Adjoint en charge du personnel,  
de la communication et de la sécurité*

### Les services techniques

Destinés à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune, le personnel contribue directement à rendre notre commune plus belle, plus attrayante et plus propre. Chargés d'entretenir la voirie, les espaces verts, les aires de jeux, les bâtiments communaux..., les 4 agents techniques qui composent ces services disposent d'équipements divers et variés pour mener à bien leurs missions. Très sollicités, ils répondent toujours présents, n'hésitant pas à rendre parfois service aux administrés dans le besoin.

## ■ Didier Delaville (ASVP) nous quitte

Après deux années passées parmi nous, l'Agent de Surveillance de Voie Publique (ASVP), Didier Delaville, a quitté ses fonctions le 11 janvier dernier. Agent discret, professionnel, disponible, jovial et d'humeur égale, il a su tisser des liens de proximité avec de nombreux administrés et commerçants de la commune. **Toute l'équipe municipale le remercie** pour son excellent travail. Passionné de jardinage il a reçu des bons cadeaux de la part de ses collègues, du Maire et des adjoints.



Un nouveau recrutement est en cours afin de poursuivre les missions indispensables de prévention et de proximité de notre centre-bourg.



Benjamin Silvestrin



Jean-Pierre Roulin



Joël Reysseix



Ludovic Morin



En fonction de l'actualité sanitaire et les préconisations gouvernementales "Covid19", nous tenons à vous informer que nous sommes toujours en activité sportive sur le boulodrome du Gua. Nous mettons tout en place avec un protocole sanitaire pour vous accueillir les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h30.

**Renseignements : 06 58 69 42 12**  
M. Audubert, Président

Si cette pandémie que nous subissons actuellement s'ame- nuise, nous organiserons le samedi 19 juin, un concours (avec remise de lots) qui permettra aux habitants de la commune du Gua de participer à ces rencontres dans une ambiance festive. Nous prévoyons également une restauration que vous pourrez prendre sur place.

Pour l'année 2021 nous espérons mettre en place différentes activités tels que :

- une brocante le 1<sup>er</sup> mai,
- des rencontres avec des clubs de la Région.

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de la crise.

L'effectif est désormais de 42 adhérents (32 hommes et 10 femmes). Notre ambition est de faire une équipe féminine pour le championnat de Charente-Maritime.



## ■ Ouverture de la campagne d'inscription scolaire

Les dossiers d'inscription scolaire pour la rentrée de septembre 2021 sont à retirer au secrétariat de la mairie ou à télécharger sur le site de la commune (<https://www.le-gua.com/agenda/inscriptions-scolaires/>) pour tous les élèves passant de la grande section au CP ou entrant pour la première fois dans une école du Gua. Les enfants nés en 2018 sont particulièrement concernés.

Les familles sont invitées à déposer leur dossier très vite afin de préparer la rentrée en fonction des effectifs attendus.

## ■ Restaurant scolaire du Gua : menus du 15 mars au 21 mai 2021

15-mars	16-mars	17-mars	18-mars	19-mars
Salade verte locale et bio aux croûtons Chili sin carne Edam Nappe caramel	Tortis au thon Rôti de boeuf Haricots beurre Chèvre bûchette Fruit de saison local		<b>Menu Carnaval</b> 	Choux blanc local aux lardons Poisson selon arrivage Riz pilaf Assortiment de fromages Compote de pêches
22-mars	23-mars	24-mars	25-mars	26-mars
Carottes râpées au citron local bio Spaghetti bolognaise Emmental Ligétois vanille	Macédoine de légumes Quiche au fromage Salade verte locale et bio Yaourt Pot de vache local Fruit de saison		Salade d'endive au bleu Emincé de boeuf provençale local Coeur de blé Saint paulin Cocktail de fruits	Piémontaise Poisson selon arrivage Riz aux légumes Assortiment de fromages Fruit de saison
29-mars	30-mars	31-mars	1-avril	2-avril
Céleri rémoulade local bio Poulet à l'estragon frais Carottes Vichy locales bio Gouda Semoule au lait	Mousse de foie Boeuf miroton Local Haricots verts Vache qui rit® Fruit de saison		Salade de pâtes mexicaine Nuggets de blé Purée de légumes local bio Bûchette de chèvre Fruit de saison	Tomate vinaigrette Poisson selon arrivage Semoule Assortiment de fromages Fromage blanc au coulis de fruits rouges local
5-avril	6-avril	7-avril	8-avril	9-avril
<b>Lundi de Pâques</b>	Taboulé à l'orientale Omelette aux herbes Salade verte local bio Samos Fruit de saison		<b>Découverte du chocolat</b> 	Courgettes râpées Poisson selon arrivage Coquillettes Assortiment de fromages Choux chantilly

Menus susceptibles de variations sous réserve des approvisionnements.

Ducasse de printemps				
26-avril	27-avril	28-avril	29-avril	30-avril
Betteraves vinaigrette Couscous végétarien Chèvre bûchette Flan pâtissier	Tomate mimosa Rôti de porc local au cidre Duo de haricots Petit suisse Compote de pommes		Salade de chou fleur à la mimolette Rôti de boeuf Frites Saint Paulin Yaourt pot vache	Rillettes de porc Poisson selon arrivage Julienne de légumes locale Assortiment de fromages Fruit de saison
3-mai	4-mai	5-mai	6-mai	7-mai
Concombre ciboulette Lasagne végétarienne Salade verte bio Gouda Flan nappé caramel	Taboulé Blanquette de veau à l'ancienne Fondue de poireaux local Samos Fruit de saison		Haricots verts vinaigrette Jambon braisé frais Haricots blancs Coulommiers Ile flottante	Nems au poulet Poisson selon arrivage Courgettes braisées Yaourt sucré Ananas frais
10-mai	11-mai	12-mai	13-mai	14-mai
Tomates fêta Aiguillettes de volaille Tortis Mimolette Compote de pomme du chef	Salade d'agrumes Pizza aux fromages Salade verte bio Petits suisse Fruit de saison		<b>Pont de l'ascension</b>	
17-mai	18-mai	19-mai	20-mai	21-mai
Concombre bulgare Spaghetti bolo végétarienne Gouda Mousse chocolat	Pastèque Filet de dinde aux épices Duo de choux local Carnembert Tarte aux pommes du chef		Coeur de blé à la noix Rôti de boeuf frais Frites Bûchette de chèvre Fruit de saison	Radis beurre Poisson selon arrivage Riz safrané Assortiment de fromages Compote tous fruits
<b>Dégustation</b>	Produit local	Végétarien		Produit bio

## La Grange au levain

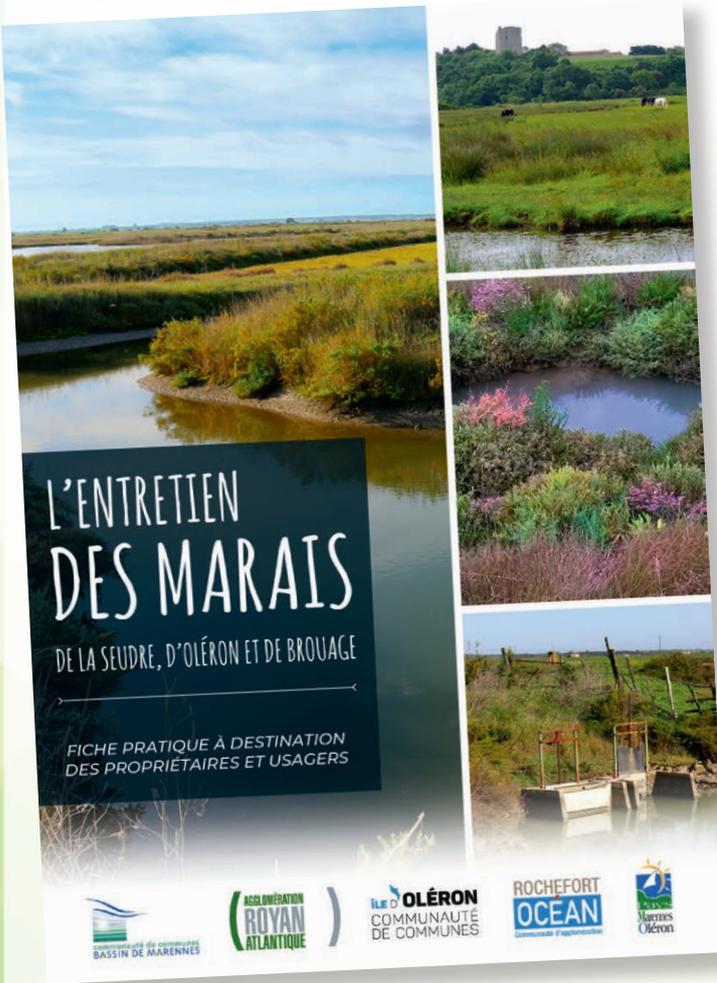


**BOULANGERIE  
PÂTISSERIE**  
05 46 39 13 52

7 rue Saint-Laurent - 17600 LE GUA - [vinet.jeanmarie@orange.fr](mailto:vinet.jeanmarie@orange.fr)

### ■ Entretien des marais

L'entretien et le bon fonctionnement des marais dépendent de l'implication de tous. Les propriétaires de ces marais ont des responsabilités et en particulier l'obligation d'entretien. Afin de les aider, les différents acteurs territoriaux (Communautés de Communes, Communauté d'Agglomération...) ont élaboré un petit livret de fiches pratiques à destination des propriétaires et usagers des Marais de la Seudre, d'Oléron et de Brouage. **Ce document est disponible à l'accueil de la mairie.**



**Pizza**  
**La Croix de Châlons**

05 46 02 92 64

Horaires :  
du mardi au dimanche  
de 12h à 13h  
et de 18h30 à 21h30.  
Fermé lundi

9 rue Samuel Champlain - 17600 Le Gua

### ■ Le vide grenier de la mairie se poursuit



Fauteuils de cinéma : dossiers bois et assises en simili cuir. Vendus par 4 ou par 5. Prix : 10 euros le fauteuil.



Projecteur de cinéma de marque HORTSON. Prix : 700 euros.

Contact : Michel Rey, Adjoint à la communication  
06 75 39 70 85 - [michel.rey@le-gua.com](mailto:michel.rey@le-gua.com)

## ■ Déclarer un accident causé par un tiers : un geste simple et citoyen, qui aide à préserver notre système de santé.

**AGRESSION VOLONTAIRE**

SECURITE SOCIALE  
**L'Assurance Maladie**  
CHARENTE-MARITIME

**JE DÉCLARE MON ACCIDENT À MA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE.**

Elle peut ainsi récupérer les sommes engagées pour mes soins auprès du responsable de l'accident ou de sa compagnie d'assurance.  
Grâce à cette démarche, l'Assurance Maladie recouvre chaque année près d'un milliard d'euros.

Pour déclarer mon accident, je peux :

- me connecter à **mon compte ameli** (rubrique Mes démarches) ;
- me connecter sur **ameli.fr** (rubrique Accident causé par un tiers) ;
- téléphoner au **3646** (service gratuit + prix appel) ;
- écrire à la **CPAM DE LA CHARENTE-MARITIME**  
55 RUE DE SUEDE - CS 70507  
17014 LA ROCHELLE CEDEX 1.

**ameli.fr**

### Qui est concerné ?

L'accident causé par un tiers est un accident dont tout le monde peut être victime et qui a été provoqué volontairement ou non, par un particulier, une entreprise ou une administration. La responsabilité de cette tierce personne est alors engagée.

### Qu'est-ce qu'un accident causé par un tiers ?

Les cas d'accidents causés par un tiers peuvent être multiples :

- coups ou blessures volontaires ;
- morsures d'animal ;
- accident de la circulation ;
- accident sportif ;
- chute à cause d'un mauvais entretien de la voirie ;
- accident médical (blessure consécutive à une opération, infection contractée à l'hôpital...) ;
- enfant victime d'un accident scolaire ;
- accident provoqué par un objet appartenant à un tiers (chute d'un pot de fleurs d'un balcon, d'une tuile ou d'une branche d'arbre...).

### Où déclarer l'accident ?

L'accident doit être déclaré auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, mais également au médecin et autres professionnels de santé (pharmacien, kinésithérapeute, infirmier...) qui seront consultés pour les soins en rapport avec cet accident.

### Comment déclarer un accident ?

- en se connectant au compte Ameli (rubrique Mes démarches) ;

- ou en se connectant sur [ameli.fr](http://ameli.fr) (rubrique Accident causé par un tiers) ;
- ou en appelant au 3646 (service gratuit + prix appel) ;
- ou en écrivant à la CPAM de Charente-Maritime :  
55 rue de Suède, CS 70507, 17024 La Rochelle Cedex 1.

### Pourquoi déclarer un accident ?

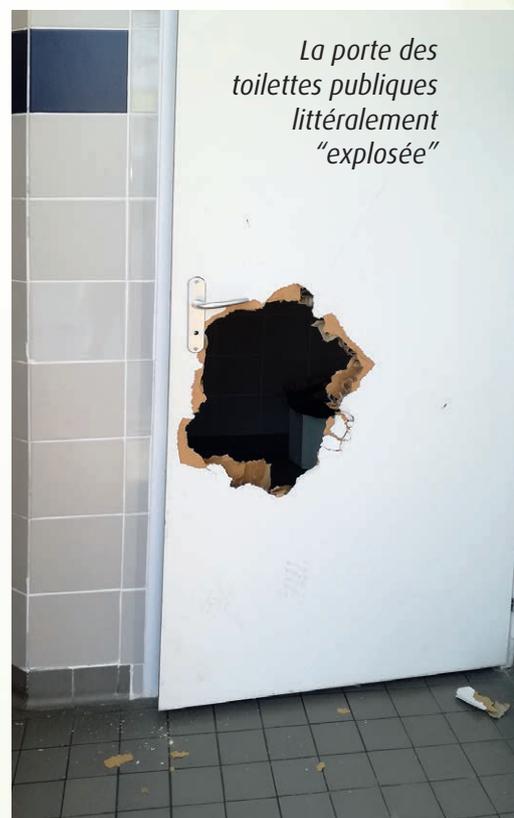
Déclarer un accident permettra à l'Assurance Maladie d'une part de prendre en charge la victime, mais également de se retourner vers la personne responsable ou sa compagnie d'assurance, afin d'obtenir les remboursements des frais engagés pour les soins liés à l'accident.

**Grâce à cette démarche, l'Assurance Maladie recouvre chaque année près d'un milliard d'euros.**

## ■ De nouvelles dégradations ont eu lieu sur la commune !

Une série de dégradations a encore été constatée sur la commune : toilettes publiques détériorées, panneaux de signalisation arrachés, boîtes aux lettres dégradées, véhicules endommagés... Ces faits se sont vraisemblablement produits dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 février dernier. Le visionnage du système de vidéo protection permet d'établir à priori qu'il s'agit d'un groupe de 4 jeunes gens (1 fille et 3 garçons), semblant déterminés. Ces dégradations sont inadmissibles et ne peuvent rester impunis. C'est pourquoi, une plainte a été déposée à la gendarmerie de Marennes qui a procédé aux constatations.

De tels actes représentent un coût pour la commune et à fortiori aux administrés. Que faire pour réduire cette violence gratuite et cette petite délinquance qui empoisonnent quotidiennement la tranquillité des concitoyens ? Par la présence des gendarmes et de la police municipale bien sûr, mais aussi par la vigilance qui paraît être primordiale. En effet, prêter une attention particulière à des événements suspects ou anormaux, relever un numéro d'immatriculation de véhicule, un comportement bizarre..., doit devenir un réflexe qui pourra aider les forces de l'ordre à mener à bien leur enquête. Si ces délinquants en herbe ont un peu de remords, ils peuvent toujours se faire connaître auprès de la mairie avant que cette "affaire" n'aille plus loin.



*La porte des toilettes publiques littéralement "explosée"*

## ■ Un véhicule municipal financé grâce aux commerçants et artisans

Depuis plusieurs semaines, vous avez certainement croisé notre dévoué maire au volant d'un véhicule publicitaire en vous demandant peut être ce qu'il faisait dans cette voiture.

Eh bien il s'agit d'un véhicule mis à disposition gratuitement (valable 4 ans avec option de rachat à l'issue de cette période), par l'entreprise de communication "Infocom", qui sert en particulier aux élus, pour leurs différents trajets professionnels, et au CCAS pour le transport des denrées alimentaires pour la banque alimentaire. Il pourra servir également au transport des résidents de la maison de retraite "La Coralline", après la rédaction d'une convention.



Cette acquisition a été rendue possible grâce à l'achat d'emplacements publicitaires sur la voiture par 22 commerçants et artisans de la commune et des communes voisines (Saujon, Saint-Just-Luzac, Saint-Romain-de-Benet, Saint-Sulpice-de-Royan, Sainte-Gemme, Corme-Royal, Meursac).

Le maire, plusieurs adjoints et les annonceurs se sont retrouvés le 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> mars derniers pour inaugurer ce bel outil de communication itinérant qui est le bienvenu pour tous nos commerçants dans le contexte actuel de la crise sanitaire. Patrice Brouhard a clôturé ces petites cérémonies en remerciant chaleureusement tous les participants à cette opération.



## ■ L'association "Les maires pour la planète"



86 communes charentaises maritimes (dont Le Gua) sur 463 ont adhéré à l'association "Les maires pour la planète" créée il y a un an. Cette association émergente a encore besoin de se muscler mais elle se renforce à un rythme soutenu.

Elle recense les bonnes pratiques environnementales et s'engage à les faire connaître afin que chacun puisse s'inspirer de celles qui ont fait leurs preuves. Elle privilégie les dispositifs opérationnels, efficaces, peu coûteux et/ou qui bénéficient de subventions.

### Charte de l'association :

1. Transports | 2. Énergie | 3. Alimentation |
4. Cadre de vie | 5. Entretien des espaces verts et des bâtiments publics | 6. Gestion des déchets |
7. Formation, Communication, Transmission

<http://lesmairespourlaplanete.fr>



<https://www.facebook.com/lesmairespourlaplanete>

[lesmairespourlaplanete@gmail.com](mailto:lesmairespourlaplanete@gmail.com)



**BRUNO-*Fleuriste***  
**B. CHEVAILLIER**

4, place de l'Eglise - 17600 SAUJON

**Tél. 05 46 02 24 97**  
[bruno.chevallier@akeonet.com](mailto:bruno.chevallier@akeonet.com)



**MATÉRIEL MÉDICAL**

**FABIER**

**05 46 22 81 13**

Tout pour l'hospitalisation à domicile  
Vente et location de matériel médical




**5 rue Pierre Loti - 17600 LE GUA**

## ■ Notre communauté de communes



La Communauté de Communes (CdC) du Bassin de Marennes a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 1997, se substituant à l'ancien S.I.V.O.M. du Canton de Marennes. Il s'agit d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. **Elle exerce à ce titre trois blocs de compétences, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales : obligatoires, optionnelles, et facultatives.**

Elle dispose de compétences spécifiques comme le développement économique ou l'aménagement du territoire. Espace de solidarité entre les six communes qui la composent (Marennes-Hiers-Brouage, Bourcefranc-le-Chapus, Nieulle-sur-Seudre, Le Gua, Saint-Just-Luzac et Saint-Sornin), elle rassemble environ 16 000 habitants pour une superficie totale de 182 km<sup>2</sup>. Elle permet d'optimiser leurs actions et les services offerts à la population.

Depuis 2006, la CdC est membre du Pays Marennes Oléron, syndicat mixte qu'elle forme avec la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron, pour l'exercice de certaines compétences, comme l'élaboration du projet de territoire, du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Le "Pays" gère aussi un système d'information géographique (SIG) qui collecte les données du territoire et les diffuse sur un portail en ligne.

Le conseil communautaire issu des élections municipales et communautaires de mars 2020 compte 27 sièges, répartis en fonction de la taille de chaque commune. Il se réunit une fois par mois, afin de délibérer. **Le Président est Patrice Brouhard, maire du Gua.**



Ses services sont articulés autour de trois pôles, sous la supervision de la Direction Générale des Services : le pôle ressources, le pôle aménagement et le pôle déchets.

Les services enfance-jeunesse et action sociale sont quant à eux regroupés au sein du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

**Parmi les nombreuses compétences de la CDC on peut noter :**

- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- La promotion du tourisme ;
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- La collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- La Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI) ;
- La protection et la mise en valeur de l'environnement ;
- La politique de logement et du cadre de vie ;
- La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie ;
- L'action sociale d'intérêt communautaire ;
- Le développement et l'aménagement sportif de l'espace : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire ;
- La création et la gestion de maisons de services publics.
- Des actions dans les domaines culturels, artistiques et sportifs sont aussi menées comme le soutien aux associations et aux manifestations et événements dont l'attractivité dépasse le cadre communal.
- Dans le domaine scolaire, la CDC participe aux dépenses d'investissement des collèges et aux dépenses de restructuration des collèges accueillant les élèves résidant dans le périmètre de la Communauté de Communes.
- D'autres actions sont mises en place en matière de sécurité, de développement touristique (balisages des sentiers de randonnées pédestres, vélos, équestres)...

**Contact : Communauté de Communes  
du Bassin de Marennes**  
10, rue de Maréchal Foch  
17320 Marennes-Hiers-Brouage  
Ouverture du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Tél. 05 46 85 98 41  
[contact@bassin-de-marennes.com](mailto:contact@bassin-de-marennes.com)

**SUPER U Saujon**

Commerçants autrement



**Ouvert le dimanche matin**

30€ minimum pour vos commandes  
en ligne. Préparation en 2 heures.



route de Saintes  
05 46 02 59 85

## ■ Bassin de Marennes : réouverture des lieux d'accueil enfants-parents

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bassin de Marennes informe les familles que les deux Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) du territoire – fermés depuis plusieurs mois à cause du Coronavirus – viennent de rouvrir leurs portes. Un nouveau service de transport gratuit est également proposé aux familles ne pouvant se déplacer.

Mis en place par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bassin de Marennes dans le cadre de sa politique d'accompagnement des familles et de soutien à la parentalité, les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) sont des espaces aménagés pour les familles et leurs enfants jusqu'à l'âge de 6 ans.



Ils permettent aux parents de partager un temps de jeu avec leur(s) enfant(s) dans un espace adapté, avec des accueillants formés à l'écoute. Des jeux et jouets d'éveil, ainsi que des zones de motricité, permettent d'encourager les enfants dans leur progression psychomotrice, dans une ambiance colorée et bienveillante. Ils offrent également aux parents la possibilité d'échanger avec d'autres familles et des professionnels, et d'y trouver des informations sur la parentalité, la nutrition, les étapes de la vie du jeune enfant...

Les LAEP sont ouverts en dehors des vacances scolaires à toutes les familles – parents, grands-parents... – du Bassin de Marennes :

- chaque mardi de 9h30 à 11h30 à Bourcefranc-Le Chapus – Salle du Sémaphore – 55, rue Jean Jaurès.
- chaque jeudi de 9h30 à 11h30 au Gua – Salle Mercier – 71, rue Samuel Champlain.

L'accueil est totalement libre, gratuit et anonyme : pas besoin de s'inscrire.

Nouveau : dans le cadre de ses actions en faveur de la mobilité, le CIAS propose un service gratuit de transport aux familles ne pouvant se déplacer. Il suffit pour cela d'en faire la demande jusqu'à la veille pour le lendemain.

**Pour toute demande d'informations :**  
**Relais Petite Enfance**  
**Centre Intercommunal d'Action Sociale**  
**du Bassin de Marennes**  
 Tél. fixe : 05 46 85 76 92  
 Tél. portables : 06 23 58 92 17 / 06 25 12 32 04  
[petiteenfance@bassin-de-marennes.com](mailto:petiteenfance@bassin-de-marennes.com)

## ■ Dépistages organisés des cancers : savoir pour agir...

Aujourd'hui on pourrait **guérir beaucoup plus de cancers** s'ils étaient détectés plus tôt. Le ministère de la Santé a donc engagé depuis plusieurs années des programmes nationaux de dépistages organisés. La coordination de ces programmes s'est régionalisée avec la création, dans chaque Région, d'un **Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers** (CRDC). Ainsi en Charente-Maritime, l'association LUCIDE 17 a fusionné avec les autres structures de gestion de Nouvelle-Aquitaine pour devenir site territorial du CRDC de Nouvelle-Aquitaine (NA) depuis janvier 2019.

→ En Charente-Maritime, le programme de **dépistage organisé du cancer du sein** est lancé depuis juin 2003. Plus de 12000 femmes de 50 à 74 ans résidant dans notre département sont ainsi invitées à bénéficier, tous les 2 ans, d'une **mammographie, prise en charge à 100%**.

→ Depuis septembre 2008 dans notre département, un **dépistage organisé du cancer colorectal** est également proposé aux femmes et aux hommes de 50 à 74 ans ne présentant pas de symptômes ni de facteurs de risque. Ce test simple, rapide et efficace, à **faire chez soi tous les 2 ans**, est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie sans avance de frais. **Détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10.**



→ Depuis l'été 2020, le CRDC NA coordonne également le programme de **dépistage organisé du cancer du col de l'utérus**. Les cancers du col de l'utérus sont provoqués par une infection persistante par des virus de la famille des papillomavirus humains (HPV) qui se transmettent par voie sexuelle. Il existe deux moyens complémentaires de limiter ce risque : la vaccination contre les HPV (recommandée pour toutes les jeunes filles et, depuis janvier 2021, pour tous les jeunes garçons, de 11 à 14 ans avec un rattrapage vaccinal possible jusqu'à 19 ans), et un test de dépistage pour toutes les femmes de **25 à 65 ans**. Il s'agit d'un prélèvement **cervico-utérin** (ou "frottis") à réaliser chez un médecin gynécologue ou généraliste, une sage-femme ou dans les laboratoires. Le rythme et le type d'analyse de ce prélèvement varient selon l'âge (cytologie tous les 3 ans de 25 à 29 ans, après 2 frottis normaux à un an d'intervalle, et test HPV tous les 5 ans de 30 à 65 ans).

# LA PAROLE AUX ÉLUS

*Expérience et confiance pour le Gua*

(Article non communiqué, malgré notre demande.)

## Le Gua Avenir

Depuis 2018, le désengagement de l'état envers la Poste a mené à l'ouverture du capital et à la privatisation de celle-ci. Nous ne pouvons que constater depuis la dégradation de ses services et les difficultés rencontrées par les populations tant rurales qu'urbaines. La recherche de rentabilité absolue aboutit à l'abandon pure et simple des devoirs de service public auxquels elle était destinée, privilégiant d'autres secteurs d'activité plus lucratifs tels que bancaire ou d'aide à la personne. Plus que tout, ce sont les communes rurales qui vont payer la note avec la fermeture progressive et définitive de l'ensemble des bureaux et points Poste d'ici 2022.

Il est encore temps de réagir. Déjà en 2020, au Gua, nous avons obtenu, grâce à la mobilisation des élus de la majorité et des habitants de notre commune et au-delà même, un sursis à la fermeture de notre bureau. Des aménagements d'horaires d'ouverture plus rigoureux ont été mis en place malgré encore de nombreuses défections dues à la gestion des ressources humaines.



2022 s'annonce donc sous le signe de la fermeture de notre bureau de Poste... Alors, avec le soutien du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, nous pourrions envisager l'ouverture d'un relais de Poste géré par la commune avec une participation financière de la Direction départementale de la Poste. Une piste qui mérite d'être débattue avec l'ensemble des usagers. Soyons vigilants et ne nous laissons pas prendre, les privatisations et la désertification des services publics vont bon train mais jamais dans le sens des attentes citoyennes.

La Poste, EDF, GDF, SNCF, Tribunaux, Trésor Public... sont d'ores et déjà touchés. Qu'en sera-t-il demain de la Sécurité sociale ou des Caisses de retraite déjà malmenées ?

LeGuaAvenir

(<https://www.facebook.com/LeGua2020>)



# RÉPERTOIRE

## Vie pratique

- Préfecture 17 ..... 05 46 27 43 00
- CDC Bassin de Marennes ..... 05 46 85 98 41  
<https://www.bassin-de-marennes.com>  
10, rue du Maréchal Foch 17320 Marennes-Hiers-Brouage  
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mairie du Gua ..... 05 46 22 80 08  
<https://www.le-gua.com>  
28 rue Saint-Laurent 17600 LE GUA  
Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00. lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30. fermée le mercredi après-midi

## Déchetteries :

- Le Gua (La Madeleine) ..... 05 46 02 51 43
- Saint-Just-Luzac (Le Bournet) ..... 06 21 86 06 51
- Trésor Public de Royan ..... 05 46 85 19 11  
du lundi au vendredi : 9h-12h/13h30-16h
- RESE ..... 05 46 75 39 64
- Urgences Gaz ..... 0800 473 333
- Urgences Electricité ..... 09 72 67 50 17

## Vie sociale

- CIAS ..... 05 46 85 75 43  
[cias@bassin-de-marennes.com](mailto:cias@bassin-de-marennes.com)
- Accueil de loisirs ..... 05 46 76 46 67  
[chateaudesenfants@bassin-de-marennes.com](mailto:chateaudesenfants@bassin-de-marennes.com)
- Locaux jeunes ..... 06 25 64 08 23 /  
..... 06 22 90 50 72 / 06 27 64 00 79  
[locauxjeunes@bassin-de-marennes.com](mailto:locauxjeunes@bassin-de-marennes.com)
- Maison des initiatives et des services ..... 05 79 86 01 50  
[accueilmis@marennes-oleron.com](mailto:accueilmis@marennes-oleron.com)
- Transports Nouvelle Aquitaine ..... 0 800 73 01 46
- Pôle emploi ..... 3949
- Samu 15      Police 17      Pompiers 18
- Enfance maltraitée ..... 119
- Samu social ..... 115
- Violences conjugales ..... 3939

## Santé

- Hôpital de Royan ..... 05 46 39 52 52
- Polyclinique de St-Georges ..... 05 46 05 07 94
- Hôpital de Rochefort ..... 05 46 88 50 50
- Hôpital de Saintes ..... 05 46 95 15 15
- Polyclinique Pasteur ..... 05 46 22 22 22
- Centre anti-poison de Bordeaux ..... 05 46 96 40 80

**Lotte-Baudouin**  
Pompes funèbres - Marbrerie - Funérarium

Contrat de Prévoyance Obsèques  
Prévoyez dès maintenant : protégez ceux que vous aimez...  
Assurez le respect absolu de vos volontés.  
N'hésitez pas ! Informez-vous.

Z.C. route de Saintes  
17600 SAUJON  
05 46 05 36 36
4 bis av. du M<sup>al</sup> Leclerc  
17320 MARENNES  
05 46 85 85 85

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS  
LES UNS LES AUTRES**



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000  
(appel gratuit)